



# Réseau Départemental 66 des Agendas 21

## Fiche retour d'expérience Agenda 21



**COLLIOURE**

### Agenda 21 local ou démarche de développement durable

- **Pourquoi la collectivité s'est-elle engagée dans une démarche d'agenda 21 local ou de développement durable ?**

La collectivité s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21 local car il s'agit d'une opportunité afin de mettre en place des actions liées et cohérentes. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a servi de base pour définir les axes stratégiques de la démarche en prenant en compte notamment l'objectif de préservation du patrimoine.

### LA TEMPORALITE DE LA DEMARCHE

- **A quel niveau en est la démarche ? (état d'avancement, étapes menées, étapes à venir, calendrier prévu ...)**

Le projet a été délibéré et approuvé par le conseil municipal le 17 mai 2016. Une première réunion du comité de pilotage a été réalisée en juillet 2016. Un diagnostic du territoire a été élaboré d'avril à juin 2016. 4 axes stratégiques ont été définis. La communication est présente dans toutes ces étapes.

La commune travaille actuellement sur l'élaboration du programme d'actions.

## LES MOYENS ALLOUES A LA DEMARCHE

- **Quels sont les moyens mobilisés pour mener à bien la démarche (moyens internes, moyens externes, durée des moyens mobilisés, coûts estimatifs ...) ?**

Les moyens humains internes ont été mobilisés. En juin 2016, une réunion de sensibilisation des agents de la collectivité a eu lieu. Des entretiens individuels, avec 13 agents, ont été menés. Une convention de stage de 6 mois avec une étudiante en licence a été établie pour travailler sur l'Agenda 21.

## L'ORGANISATION DE LA DEMARCHE ENGAGEE

- **Comment le pilotage du projet a t-il été organisé / s'organise t-il (pilotage politique, pilotage technique, moyens et instances, acteurs et partenaires associés, ...) ?**

Le comité de pilotage comprend les acteurs politiques et techniques, internes et externes à la commune.

4 comités thématiques ont été mis en place avec des différents acteurs (élus, agents, citoyens).

- **Comment s'est déroulée / se déroule la participation des acteurs et des habitants tout au long de la démarche (élaboration et mise en œuvre ; variété des acteurs, moyens alloués, temps de la participation, ...) ?**

La démarche est récente. Un espace d'information - participation est dédié à l'accueil de la Mairie. La commune souhaite mettre en place des ateliers participatifs avec les habitants sur des thèmes à définir en lien avec l'Agenda 21.

- **Quels sont les partenaires et les acteurs associés à la démarche (variété, degré de participation, instances mises en place ...) ?**

- Le Réseau Départemental 66 des Agendas 21
- L'ADEME

## LA STRATEGIE

- **Quels sont les enjeux identifiés au regard des spécificités, des forces et faiblesses du territoire ?**

Les enjeux identifiés dans l'annexe "Atouts Faiblesses Opportunités Menaces" (AFOM) sont :

- le vieillissement de la population
- la capacité d'accueil pour de l'habitat permanent
- une montée de l'inactivité
- un patrimoine à préserver

- **Quel est le « cap stratégique » arrêté / envisagé et comment se décline t-il (axes, objectifs ...) :**

4 axes sont définis :

- Patrimoine, environnement et cadre de vie
- Économie et tourisme
- Écocitoyenneté
- Solidarité et coopération

## **LA MISE EN ŒUVRE**

➤ **Quels sont les principaux domaines traités dans l'agenda 21 ?**

Le cadre de vie est un domaine prioritaire pour la collectivité.

➤ **Combien d'actions comporte le programme d'actions ?**

Il n'est pas encore défini.

➤ **Quel est le calendrier de mise en œuvre du programme d'actions ?**

Il n'est pas encore défini.

➤ **Quelles sont les actions innovantes ou emblématiques portées par la collectivité dans le cadre du programme d'actions de l'Agenda 21 ?**

Les "ateliers du paysage" : un groupe de bénévoles se réunit chaque lundi dans le but d'améliorer les espaces verts de Collioure. Cette action est le point de départ de "Collioure 21".

## **L'ÉVALUATION ET LA STRATÉGIE D'AMÉLIORATION CONTINUE**

➤ **Comment l'évaluation de la démarche est-elle prévue ? (outils, degré de participation des différents acteurs, instances prévues, moyens alloués ...)**

A définir

➤ **Quels sont les facteurs clés de réussite et les écueils à éviter ?**

A définir

## **LA VALORISATION DE LA DÉMARCHE**

➤ **Avez-vous demandé / obtenu la reconnaissance des agendas 21 du ministère ?**

Non

➤ **Une communication spécifique autour de l'agenda 21 a-t-elle été mise en place ? (outils mobilisés, moyens ...)**

La communication est la suivante :

- un magazine d'information de la commune : Collioure info
- un site internet
- des bornes interactives
- un point information à l'accueil de la Mairie
- des réunions entre agents de la collectivité.

*Pour en savoir plus :*

Nom de la collectivité : Commune de COLLIOURE

Adresse : 3 rue de la République, 66190 COLLIOURE

Nom des référents (élus / agents) : Jean HEINRICH / Élodie CURIEL

 : 04 68 82 05 66

@ : [contact@collioure.net](mailto:contact@collioure.net)

Site web : [www.collioure.fr](http://www.collioure.fr)

